

Délibération n° 2025-264/FNi du 24 juin 2025
constatant l'élection du vice-président du conseil d'administration du Fonds Nickel

Historique :

Créée par

Délibération n° 2025-264/FNi du 24 juin 2025 constatant l'élection du vice-président du conseil d'administration du Fonds Nickel

JONC du 3 juillet 2025
Page 12387

Article 1^{er}

M. Lionnel Brinon est élu vice-président du conseil d'administration du Fonds Nickel.

Article 2

Le directeur du Fonds Nickel est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour approbation.